R 3747.A

RUES

BOULIANNE, Rue

Divers

(3-2-306)

CE DOSSIER

CONTIENT

DES DOCUMENTS
ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS

LE FONDS DU SERVICE DU

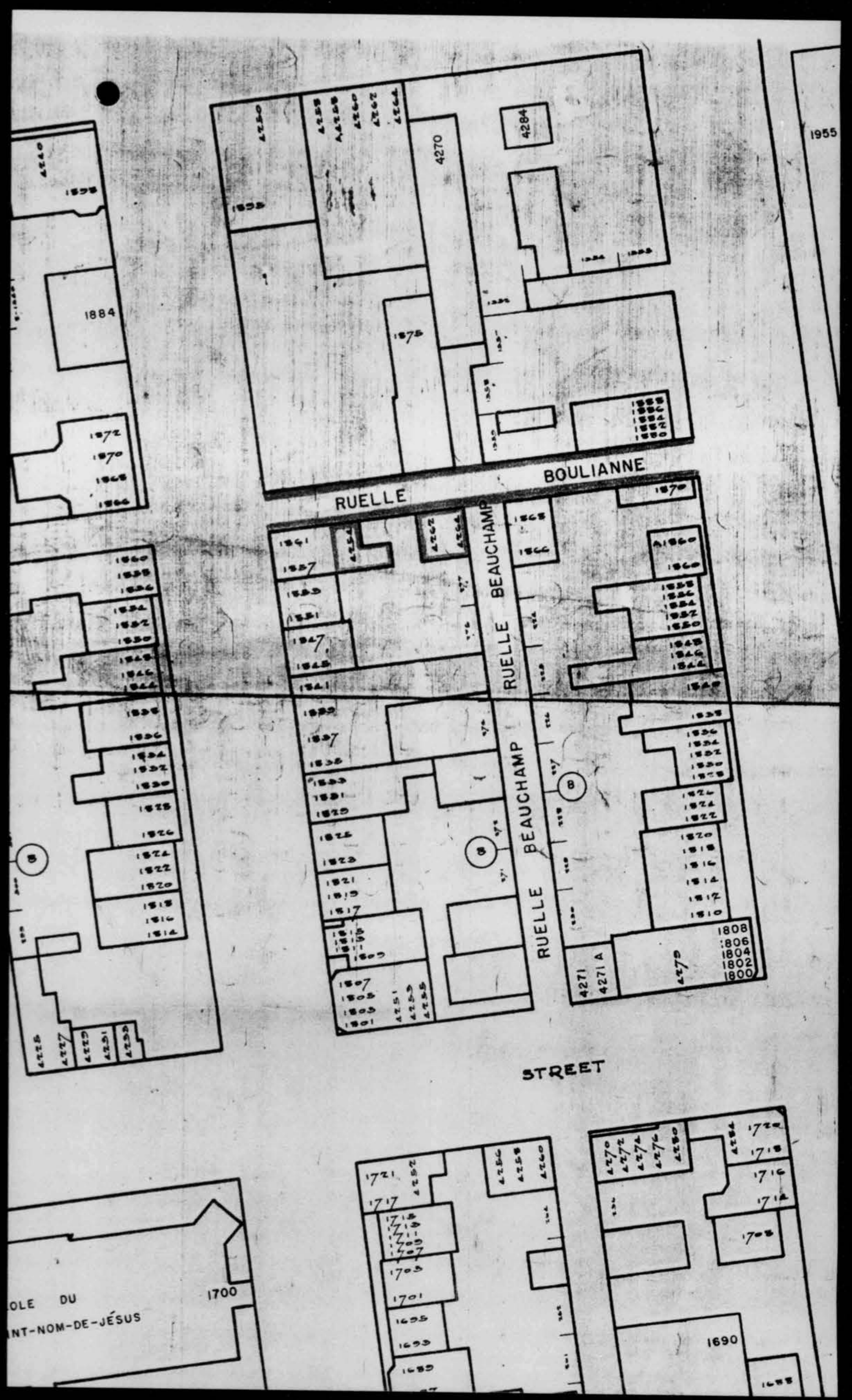
GREFFE (VM6)

BOULIANNE, ruelle

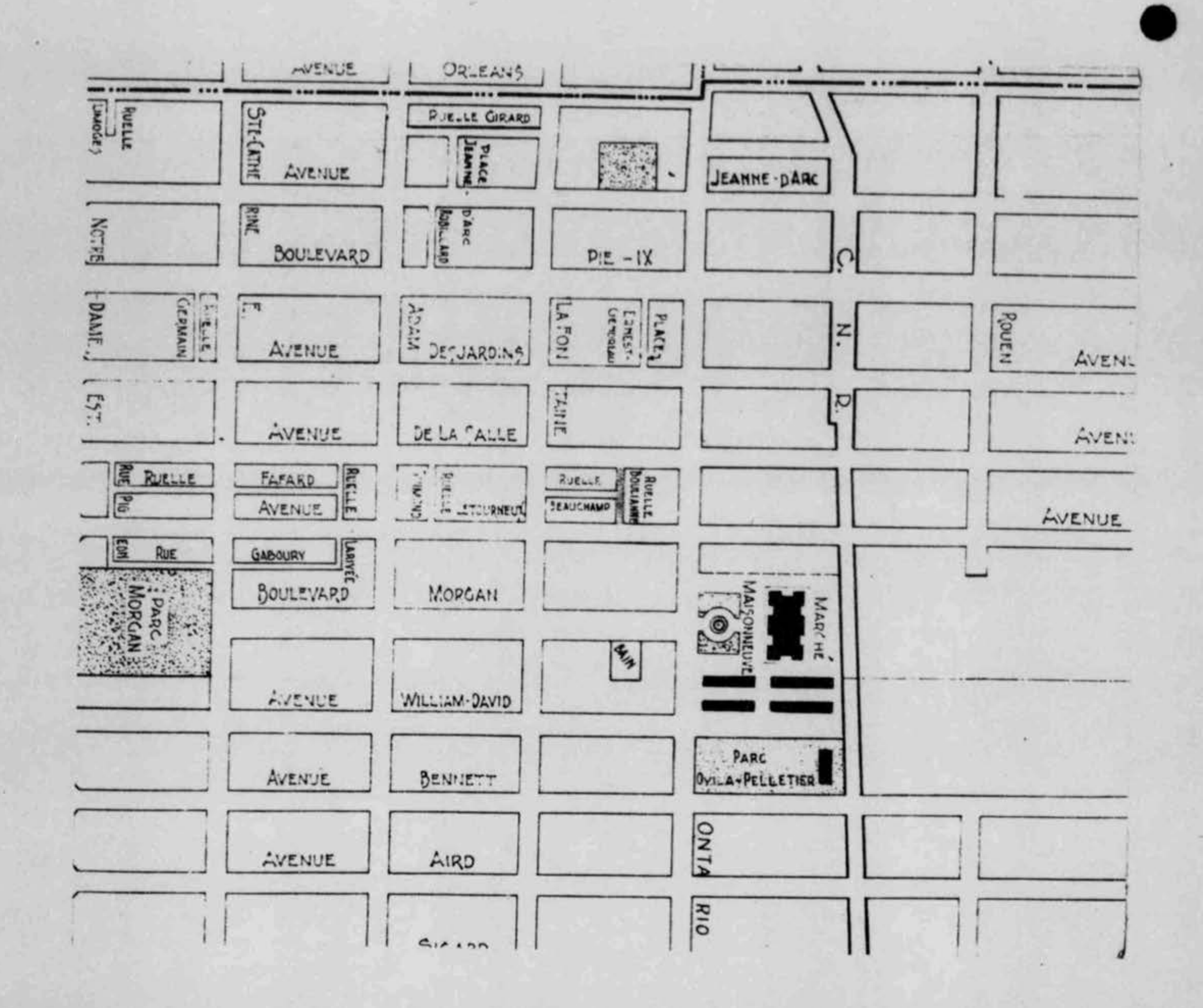
Ainsi appelée le 9 août 1905, par le Conseil de l'ex-Cité de Maisonneuve.(vol.7, p.163)
(Vérifié le 28-4-43 [initiales])

Cette ruelle fut ainsi désignée à la demande de M. William Boulianne. Et dossier #1066-14
Maisonneuve

Va de l'ave. de La Salle à l'ave. Létourneux, et est située au sud de la rue Ontario.



RUELLE BOULIANNE
RUELLE BEAUCHAMP
RUELLE BEAUCHAMP
STREET
1955
4284
4270
1884
1872
1870
1808
1806
1804
1802
1800
4271
4271 A
1700
1690
OLE DU
INT-NOM-DE-JÉSUS



AVENUE
ORLEANS
RUELLE LIMOGES
STE-CATHE
AVENUE
RUELLE GIRARD
PLACE JEANNE-D'ARC
ROBILLARD
JEANNE-D'ARC
NOTRE
RINE
BOULEVARD
PIE - IX
C.
DAME
GERMAIN
RUELLE
AVENUE
ADAM
DESJARDINS
LA FONTAINE
ERNEST-GENDREAU
PLACE
N.
ROUEN
AVENUE
EST
AVENUE
DE LA SALLE
R.
RUE
RUELLE
PIG
FAFARD
AVENUE
RUELLE
LETOURNEUX
RUELLE
BEAUCHAMP
RUELLE
DOUILLARD
EON
RUE
GABOURY
LARIVÉE
BOULEVARD
MORGAN
PARC MORGAN
MARCHÉ
MAISONNEUVE
AVENUE
WILLIAM-DAVID
BAIN
AVENUE
BENNETT
PARC OVILA-PELLETIER
AVENUE
AIRD
ONTARIO

CITÉ DE MONTRÉAL  CITY OF MONTRÉAL

CANADA

DIRECTEUR ... RVICES
FEB 7 ... AM '62

Sous-Comité de la Toponymie
COMITÉ EXÉCUTIF

EXECUTIVE COMMITTEE

HÔTEL DE VILLE,
CITY HALL,

le 6 février 1962.

Monsieur Lucien Hétu,
Directeur des services municipaux,
Ville de Montréal.

Changement du qualificatif de la ruelle Boulianne, dans le quartier Maisonneuve.

Monsieur le directeur,

Le sous-comité de la Toponymie a pris connaissance du dossier relatif au changement du qualificatif de la ruelle Boulianne, dans le quartier Maisonneuve.

Cette voie s'étend, immédiatement au sud de la rue Ontario, entre les avenues de La Salle et Letourneux, et trois logements y ont leur entrée principale.

Rappelons que le nom Boulianne fut donné en l'honneur de William Boulianne, citoyen de Maisonneuve.

En vertu du principe que le sous-comité a adopté, concernant les voies habitées portant le qualificatif de ruelle, il fut résolu de recommander de changer le qualificatif de la ruelle Boulianne en celui de rue Boulianne.

En conséquence, le sous-comité de la Toponymie vous prie de demander au Comité exécutif de recommander au Conseil de donner le nom de rue Boulianne à la voie, connue présentement sous le nom de ruelle Boulianne, qui s'étend immédiatement au sud de la rue Ontario, entre les avenues de La Salle et Letourneux, dans le quartier Maisonneuve.

Comme il s'agit de changer le qualificatif d'une voie, c'est au Conseil de le faire en vertu des paragraphes 6 et 7 de l'article 522 de la Charte.

Votre tout dévoué,

Le secrétaire,

Georges-F. Séguin

GFS:gd

Rue Boulianne
(ci-devant : ruelle Boulianne)

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL municipal de Montréal, tenue le 21 juin 1962.

L'article 200 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

" LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, vu le rapport ci-joint du directeur du service d'urbanisme, de donner

a) le nom de rue de Meaux à la voie formée du lot de subdivision no 150 du lot no 26 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, et qui s'étend vers l'ouest sur une distance moyenne de 236 pieds à partir de la rue Bossuet, entre l'avenue Souligny et la rue de Toulouse;

b) le nom de Galt Crescent à la voie qui s'étend immédiatement au nord de la rue Le Caron vers l'ouest à partir de la rue Hadley sur une distance de 425 pieds pour bifurquer vers le nord-est sur une distance de 300 pieds, pour bifurquer de nouveau vers l'est sur une distance aussi de 300 pieds, soit jusqu'à la rue Hadley;

c) le nom d'avenue Louis-Hébert aux voies situées dans l'axe de l'avenue Louis-Hébert existante et connues présentement sous les noms de ruelle Jeffrey, qui s'étend de la rue des Carrières à la rue Holt, et de rue Franchère, qui s'étend de la rue Holt à la ruelle immédiatement au sud de la rue Masson;

d) le nom de rue Basile-Routhier à la voie connue présentement sous le nom d'avenue Jacob et qui s'étend de la rue Sauvé au boulevard Gouin, ainsi qu'à la ruelle connue présentement sous le nom de ruelle Corbeil et qui s'étend du boulevard Gouin à la rivière des Prairies;

e) le nom de rue Rancourt à la voie connue présentement sous le nom de rue Rita et qui s'étend vers le nord sur une distance de 144 pieds à partir du boulevard Henri-Bourassa, entre les rues de Martigny et de Lille;

f) le nom de rue Burelle à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Burelle qui s'étend immédiatement au sud de la rue Beaubien, entre l'avenue Casgrain et la rue Alma;

g) le nom de rue Fafard à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Fafard qui s'étend entre les avenues de La Salle et Letourneux, de la rue Pigeon à la ruelle Larivée;

h) le nom de rue Béliveau à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Béliveau qui s'étend immédiatement au sud de la rue Adam, de la rue Joliette à la rue de Chambly;

i) le nom de rue Gareau à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Gareau qui s'étend immédiatement au sud de la rue Sainte-Catherine, de la rue de Maisonneuve à la rue Champlain;

j) le nom de rue Giguère à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Giguère qui s'étend entre les rues de Maisonneuve et Champlain, de la rue Sainte-Rose à la rue (ruelle) Gareau;

k) le nom de rue Archambault à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Archambault qui s'étend immédiatement à l'est de la rue Fullum, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine;

l) le nom de rue Boulianne à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Boulianne qui s'étend immédiatement au sud de la rue Ontario, entre les avenues de La Salle et Letourneux;

m) le nom de rue Pierre-Emond à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Adam qui s'étend immédiatement au sud de la rue Adam vers l'ouest, à partir de l'avenue William David sur une distance de 110 pieds;

n) le nom de rue de l'Hospice-Bourget à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Bourget qui s'étend immédiatement au sud de la rue Ontario, de la rue Aylwin à la rue Joliette;

o) le nom de rue de Rouville à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Buckley qui s'étend vers l'ouest sur une distance d'environ 125 pieds, à partir de la rue Préfontaine, à quelques pieds près dans l'axe de la rue de Rouville existante;

p) le nom de rue Louis-Depocas à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Butternut qui s'étend immédiatement au sud de la rue Sainte-Emilie, à partir de la rue de Courcelle vers l'ouest sur une distance de 375 pieds;

q) le nom de rue Jean-Langlois à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Joachim qui s'étend immédiatement au nord de la rue Notre-Dame, à partir de la rue Dufresne vers l'ouest, sur une distance de 230 pieds;

r) le nom de rue Foisy à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Foisy qui s'étend vers l'ouest immédiatement au sud de la rue Sainte-Catherine, à partir de la rue Préfontaine sur une distance de 125 pieds;

s) le nom de rue Sullivan à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Shearer qui s'étend entre les rues Centre et Grand Trunk, à partir de la rue Shearer sur une distance de 128 pieds;

t) le nom de rue Drouin à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Drouin qui s'étend immédiatement au sud de la rue La Fontaine, de la rue Nicolet à l'avenue Valois;

u) le nom de rue de Courville à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Courville qui s'étend immédiatement au sud de la rue Marie-Anne, à partir de la rue de Lanaudière jusqu'à l'avenue Papineau, puis de la ruelle Lafrance à la rue Parthenais;

v) le nom de rue Clarendon à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Clarendon qui s'étend entre les rues Richardson et Centre, à partir de la rue Shearer, d'un côté sur une distance de 312 pieds, et de l'autre sur une distance de 338 pieds;

w) le nom de rue Provost à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Provost qui s'étend immédiatement au nord de la rue de Rouville, de la rue Dézéry à la rue Saint-Germain;

x) le nom de place Ville-Marie à la place bornée par le boulevard Dorchester et les rues Mansfield, Cathcart et University;

y) le nom de rue Béchard à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Reeves qui s'étend immédiatement au sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Sicard et Leclaire;

z) le nom de rue Leroux à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Leroux qui s'étend vers le sud entre les rues des Seigneurs et Saint-Martin, à partir de l'avenue Trudel sur une distance de près de 300 pieds;

aa) le nom de rue de Kamouraska à la voie connue présentement sous le nom d'avenue Larin qui s'étend immédiatement au nord de la rue Saint-Jacques, de la rue Chatham à la rue des Seigneurs;

bb) le nom de rue Lymburner à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Lymburner qui s'étend immédiatement au nord de la rue Saint-Antoine, de l'avenue Atwater à Calumet Place;

cc) le nom de rue de Port-Royal à la voie connue présentement sous le nom de rue Salomon-Juneau, qui va de la rue Lajeunesse à la rue Foucher; à la voie jusqu'à présent non encore nommée, qui va de l'avenue Millen à la rue Saint-Hubert; à la voie connue présentement sous le nom de rue Lecocq, qui s'étend de l'avenue Péloquin à l'avenue Hamel; ainsi qu'à la voie connue présentement sous le nom d'avenue Windom, qui s'étend vers l'est à partir de l'avenue Curotte sur une distance de 170 pieds; toutes ces voies étant situées immédiatement au nord de la voie des chemins de fer Nationaux;

dd) le nom de rue Généreux à la voie connue présentement sous le nom de ruelle du Mont-Royal qui s'étend immédiatement au nord de l'avenue du Mont-Royal, de la rue Boyer à la rue Fabre;

ee) le nom de rue Simard à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Simard qui s'étend immédiatement au sud de l'avenue du Mont-Royal, de la rue Fabre à la rue Cartier;

ff) le nom d'avenue Blanchard à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Aubut, située immédiatement au sud de la rue Saint-Antoine et qui s'étend de l'avenue Atwater à la rue Fulford;

gg) le nom de Pierre-Tétreault à la voie connue présentement sous le nom de rue Azilda qui s'étend entre les rues Baldwin et des Ormeaux à partir de la rue Notre-Dame jusqu'à la limite nord de la Cité de Montréal;

hh) le nom de rue Falardeau à la voie connue présentement sous le nom de rue Kent qui s'étend immédiatement au nord du boulevard Dorchester, de la rue Dorion à l'avenue de Lorimier;

ii) le nom de boulevard Pierre-Bernard à la voie connue présentement sous le nom de boulevard Bernard qui s'étend immédiatement à l'ouest de la rue Desmarteau, à partir de la rue Bellerive jusqu'à la rue de Sillery;

jj) le nom de rue Robert à la voie connue présentement sous le nom d'avenue Thibaudeau qui s'étend vers l'ouest dans l'axe de la rue Robert existante sur une distance de 220 pieds à partir de la rue Fullum entre les rues Logan et de Montigny;

kk) le nom de rue Provençale à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Provençale qui s'étend entre les rues Logan et La Fontaine, à partir de la rue Dufresne vers l'ouest sur une distance de 199 pieds;

ll) le nom de rue Seaver à la voie connue présentement sous le nom de rue Robillard qui s'étend immédiatement au nord de la rue Sainte-Catherine sur une distance de 248 pieds à partir de la rue Marlborough vers l'ouest;

mm) le nom de rue Donnacona à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Damase qui s'étend immédiatement au nord de la rue Ontario, de la rue Frontenac à la rue du Havre;

nn) le nom de rue Poitevin à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Christophe-Colomb qui s'étend entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue de La Roche à partir de la ruelle du Mont-Royal jusqu'à la rue Gilford;

oo) le nom de rue Cadot à la voie connue présentement sous le nom d'avenue Gonzague qui s'étend immédiatement au sud de la rue Sainte-Catherine, de la rue Poupart à la rue d'Iberville, ainsi qu'à la voie connue présentement sous le nom de ruelle Frontenac qui s'étend immédiatement au sud de la rue Sainte-Catherine, de la rue d'Iberville à la rue du Havre;

pp) le nom de rue Hudon à la voie connue présentement sous le nom de rue Arthur qui s'étend immédiatement au sud de la rue Sainte-Catherine, à 50 pieds près dans l'axe de la rue Hudon, à partir de la rue Winnipeg jusqu'à la rue Davidson.

LE COMITE EXECUTIF,

Lucien Saulnier

Président,

Gabriel Morin

Greffier de la Cité.

Montréal, les 4 et 11 juin 1962."

Proposé par le conseiller Snyder,
Appuyé par les conseillers Saulnier, Labelle, Landes et F. Drapeau,

Que ledit rapport soit adopté.
Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

(Certifié)
Gabriel Morin
Greffier de la Cité.

3747

Règlement et documentation
relativement à la dénomination
de la rue Boulianne

Voir: Dossier
Topomynie
Règlement 3040

Adopté: Comité Exécutif 20/11/64
Conseil 26/11/64